



Le vent souffle dans le bon sens à Fauvillers

ÉNERGIE ♦ Écolo

Luxembourg, se réjouit de la décision prise par le ministre Henry qui confirme la décision des fonctionnaires technique et délégué accordant un permis unique pour la construction et l'exploitation de 6 éoliennes le long de la nationale 4 à Fauvillers.

Nicolas Stilmant, par ailleurs secrétaire provincial d'Écolo, s'est toujours investi sur le

terrain pour démontrer l'intérêt d'un tel projet tout en tenant compte du cadre de vie des habitants et de l'environnement, ce qui est bien le cas ici comme l'ont démontré les avis des différentes instances consultées.

Rappelons qu'une éolienne sera propriété des citoyens via la coopérative Lucéole (www.luceole.be).